

LES AMBITIONS DE GENÈVE POUR REDORER L'IMAGE DE L'APPRENTISSAGE

À Genève, la rentrée 2023 s'est avérée historique avec un chiffre au plus haut de contrats d'apprentissage signés. Malgré ce succès, le Canton reste à la traîne sur plusieurs indicateurs au niveau national. L'apprentissage semble toujours être perçu comme un choix par défaut. Notre dossier explore les mesures envisagées pour (re)valoriser la formation duale et les défis à relever pour y parvenir.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur
FLAG

Professeur, mécanicien, graphiste, médecin ou journaliste... Qui n'a jamais rêvé de son futur métier pendant ses années d'école? Vers 14 ou 15 ans, ce qui n'est encore qu'une ébauche de réflexion, perdue parmi d'autres centres d'intérêt très éloignés d'une vie professionnelle, doit pourtant se transformer en une décision concrète pour les jeunes Suisses: prolonger leur parcours académique ou se lancer dans une formation professionnelle.

Si le choix de l'apprentissage est régulièrement plébiscité dans une large majorité des cantons, le tableau est bien différent à Genève. Seulement un Genevois sur cinq opte pour la formation professionnelle (en école à plein temps ou en formation duale), après l'école obligatoire, bien en deçà de la moyenne nationale, qui est de deux sur trois.

En effet, selon les derniers chiffres publiés par le Service de la recherche en éducation (SRED), le Collège se révèle être le choix privilégié, après le cycle d'orientation, pour presque la moitié (48%) des étudiants genevois, suivi par la formation de culture générale et les formations professionnelles

en écoles à plein temps (par exemple les écoles de commerce).

La formation duale à Genève est aujourd'hui quasiment déconnectée de la sortie du cycle d'orientation: seuls 4% des élèves genevois entament directement un apprentissage en entreprise après l'école obligatoire. Une proportion en nette baisse sur les vingt dernières années, selon les statistiques du SRED. De manière plus globale, entre 15 et 18 ans, seuls 21,5% des jeunes suivent un apprentissage en entreprise à Genève, le taux le plus bas de Suisse, loin derrière la moyenne nationale qui avoisine les 60%.

« En Suisse, 4,5% des places de travail sont occupées par des personnes en apprentissage, contre 1,7% à Genève »

Sur le marché de l'emploi, ce contraste est également saisissant puisqu'en Suisse 4,5% des places de travail sont occupées par des personnes en apprentissage, contre seulement 1,7% à Genève. En d'autres termes, pour atteindre la moyenne nationale, Genève aurait besoin de 8500 places d'apprentissage supplémentaires, s'ajoutant aux 4829 existantes et devrait doubler son taux d'entreprises formatrices d'apprentis (9% à Genève contre 18% à l'échelle nationale).

QUELLES SONT LES RAISONS DE CETTE DISPARITÉ ?

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, le tissu économique principalement tertiaire à Genève (85,7% des emplois, contre 13,9% dans le secteur secondaire et 0,4% dans le secteur primaire selon l'Ocstat) joue un rôle crucial. Cette économie, orientée plutôt

vers l'international, exige des compétences élevées, ce qui conduit naturellement une grande partie des jeunes Genevois vers des études académiques. En effet, d'après un rapport conjoint du SRED et du Département de l'instruction publique (DIP), plus de la moitié des jeunes adultes genevois détiennent actuellement un niveau d'études supérieur.

En outre, des facteurs historiques et culturels ont également contribué à cette tendance. Au début du XX^e siècle, « Genève se distinguait en Suisse avec le deuxième taux d'apprentissage le plus élevé, largement au-dessus de la moyenne nationale », relève Lorenzo Bonoli, spécialiste de l'histoire de la formation professionnelle à la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP). Cependant, entre les années 1950 et 1970, le Canton a orienté ses efforts vers l'expansion des collèges et autres établissements d'enseignement à plein temps.

Cette expansion répondait à différentes préoccupations de l'époque, notamment « la prise de conscience des inégalités sociales au sein du système éducatif ». Parmi les mesures les plus importantes adoptées dans ce contexte, il y a eu la mise en place d'un cycle d'orientation unique au niveau du secondaire 1, dont le but était de contribuer à « éliminer la discrimination et garantir un accès équitable à l'enseignement secondaire 2 pour tous les jeunes ». Or, poursuit le spécialiste, les effets de cette mesure ont été rapides. À partir des années 1970 déjà, on assiste à un afflux de jeunes toujours plus important vers le collège et à une diminution du taux d'apprentis.

Lorenzo Bonoli souligne qu'une telle ouverture de l'accès au collège ne s'est pas réalisée dans tous les cantons. Au contraire, aujourd'hui encore, « certains cantons alémaniques maintiennent des politiques d'accès au gymnase particulièrement restrictives ». Il cite le cas de Zurich qui, « avec ce qu'on pourrait appeler une sorte de numerus clausus, restreint l'accès au gymnase à 20% environ des jeunes ».

Durant la même période, dans les cantons romands, « le modèle dual d'apprentissage s'est trouvé au centre des critiques et on a assisté à une valorisation des écoles professionnelles à plein temps ». Ces dernières étaient qualifiées de « mieux adaptées pédagogiquement à la transmission de savoirs théoriques, toujours plus complexes, requis dans un monde du travail en pleine évolution technologique ». Par ailleurs, ces écoles pouvaient aussi « assurer une formation à un plus grand nombre de jeunes et réagir ainsi au désengagement des entreprises qui n'offraient plus suffisamment de places d'apprentissage », précise-t-il. En outre, Genève a aussi assisté à une forte valorisation des enseignements de culture générale, « dont l'acquisition était considérée comme essentielle pour assurer

l'intégration sociale et professionnelle des jeunes, et ce, avant toute spécialisation professionnelle ».

Enfin, dernier facteur évoqué par Lorenzo Bonoli, « l'effet de dévalorisation de l'apprentissage dual » qui s'est produit particulièrement à Genève en raison de la présence d'une part relativement importante de résidents d'origine étrangère, qui, ne connaissant souvent pas bien le modèle dual suisse, tendent « à importer l'image négative que ce type de formation pourrait avoir dans leur pays d'origine ». C'est notamment le cas de l'apprentissage en France qui, malgré des efforts récents de revalorisation, reste largement stigmatisé et considéré comme « une formation de deuxième choix, pour ceux qui ont des difficultés scolaires et ne réussissent pas un parcours scolaire 'normal' ou considéré comme tel », observe-t-il.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES ?

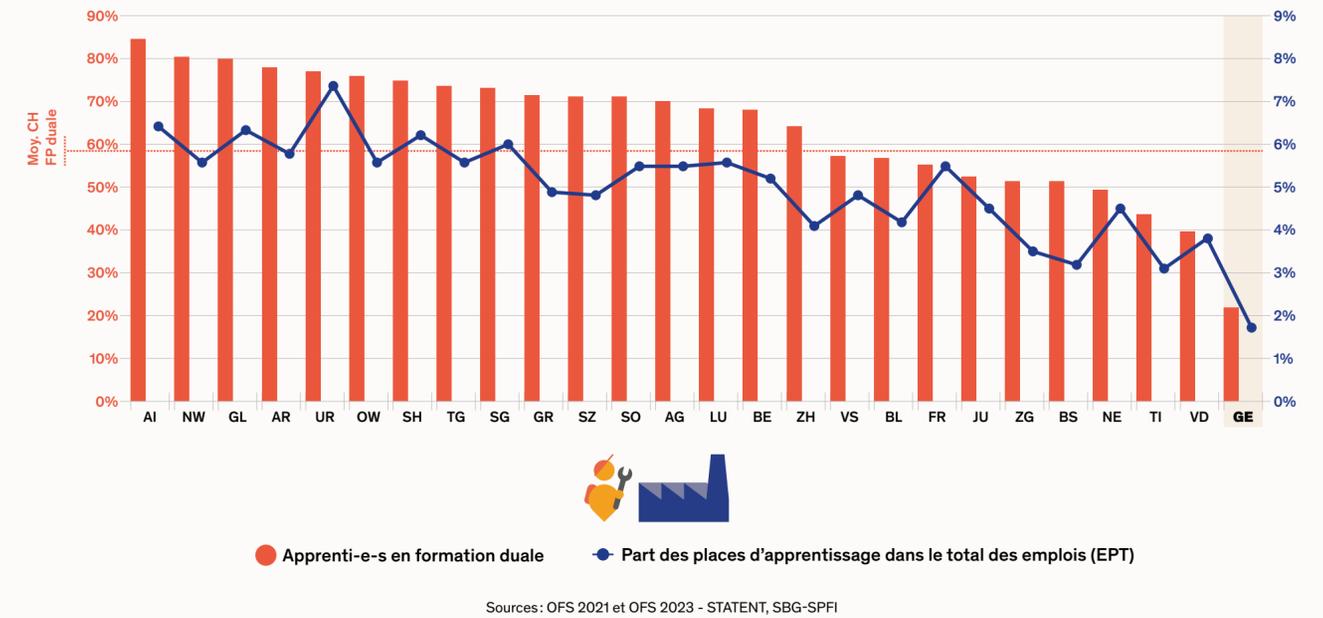
Un son de cloche que nuance Gilles Miserez, directeur général de l'Office genevois pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFFPC), en rappelant que le niveau d'exigences et de compétences requis pour de nombreuses formations professionnelles est élevé en Suisse: « C'est une idée reçue de penser que l'apprentissage est uniquement destiné aux mauvais élèves. »

« À Genève, l'âge médian d'entrée en apprentissage est actuellement de 19,5 ans, et l'âge moyen de 20,3 ans »

Autre transformation: le début de la formation professionnelle est assez tardif à Genève, où l'âge médian d'entrée en apprentissage est actuellement de 19,5 ans, et l'âge moyen de 20,3 ans. « Cette situation est due notamment à une prise en considération insuffisante de la filière au moment du choix d'une orientation au terme de l'école obligatoire, et ce, par manque de connaissance de ce qu'est vraiment la formation professionnelle », regrette Gilles Miserez. Souvent par défaut, des élèves qui s'y trouveraient plus à l'aise se tournent vers le Collège ou l'ECG avant de revenir vers l'apprentissage deux ou trois ans plus tard. Ce qui explique l'âge avancé d'entrée en formation et peut parfois induire une certaine concurrence avec des élèves souhaitant commencer leur formation dès la sortie du cycle d'orientation. « Dans quelques professions, il est évident qu'un jeune de 18 ou 19 ans, plus mature, constitue a priori – mais parfois à tort – un profil plus sûr pour les entreprises », analyse le directeur général de l'OFFPC.

Par ailleurs, le manque d'attractivité de la voie professionnelle à Genève entraîne des conséquences en aval sur l'accès aux HES

APPRENTISSAGE DUAL (15-18 ANS): GENÈVE EN QUEUE DE PELOTON EN TERMES DE PLACES ET D'APPRENTIS



genevoises. Dans une interview parue dans la Tribune de Genève en octobre dernier, François Abbé-Decarroux, ancien directeur général de la HES-SO Genève de 2006 à 2023, relevait que le taux d'étudiantes et d'étudiants admis en HES avec une maturité professionnelle à Genève était le plus faible de Suisse. D'un point de vue macroéconomique, il soulignait les répercussions sur la capacité du Canton à former localement une main-d'œuvre dont il a urgemment besoin pour répondre aux nombreuses transitions: écologique, énergétique et sanitaire.

LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES...

Pourtant, le système d'apprentissage suisse est un véritable objet de fierté nationale. Il est admiré pour sa capacité à dispenser des formations de qualité, assurant à la fois un accès facilité au marché de l'emploi pour les jeunes et une main-d'œuvre qualifiée de qualité pour les entreprises.

Directrice de la nouvelle Fondation ForPro, Joëlle Mathy estime que l'apprentissage offre aux jeunes une pléthore d'opportunités, s'étendant de la formation initiale à la formation continue. « La formation en alternance ouvre grand les portes de l'ascension professionnelle, qu'il s'agisse de l'obtention de brevets professionnels ou de l'accès aux niveaux tertiaires », plaide-t-elle. Elle souligne par ailleurs l'importance de la formation duale, indiquant qu'elle est cruciale pour forger l'autonomie et les aptitudes entrepreneuriales. « Le secteur économique suisse témoigne de cette efficacité, puisque de nombreux dirigeants de PME ont suivi cette voie », fait-elle remarquer.

Elle est rejointe par François Abbé-Decarroux, pour qui la formation duale offre une mobilité professionnelle

qui rivalise, voire dépasse, celle des détenteurs de diplômes universitaires. « Sans prolongement de la durée des études, l'apprentissage offre un accès à l'enseignement supérieur. Autrement dit, choisir la voie de l'apprentissage, c'est autant, si ce n'est plus, de perspectives de

« Choisir un apprentissage en voie duale est un passeport pour l'emploi »

carrière que la voie générale, mais avec un accès au marché du travail facilité et à tous les stades du parcours », affirme-t-il.

À ce propos, François Abbé-Decarroux souligne d'ailleurs l'attractivité des diplômés des hautes écoles spécialisées (HES), en citant des chiffres significatifs: un taux d'emploi supérieur à 97% pour les diplômés HES dans l'année suivant leur sortie, indépendamment du domaine d'études. Il note également que le bachelor HES, perçu comme hautement professionnalisant, pourrait conférer une « employabilité supérieure à celle d'un master universitaire ou d'une école polytechnique fédérale ».

La décision de choisir un apprentissage en voie duale, après le cycle d'orientation, est ainsi qualifiée, par François Abbé-Decarroux, non seulement de choix éducatif judicieux, mais aussi de véritable « passeport pour l'emploi ». « Contrairement aux titres de maturités gymnasiales et spécialisées, les maturités professionnelles permettent d'accéder au marché du travail sans devoir faire des études supplémentaires », argue-t-il.

Un avis partagé et complété par Frank Sobczak, directeur du Département formation de la FER Genève, qui estime

que le système va au-delà d'un simple placement professionnel, car il propose « une formation alignée sur le métier exercé et des opportunités d'évolution grâce à des passerelles adaptées aux ambitions de chacun ». En tant que président de l'association Cité des métiers, il insiste également sur la singularité et la pertinence du système suisse, qui repose sur une collaboration tripartite entre les syndicats, les employeurs et l'État. « Les acteurs économiques et les associations professionnelles définissent le contenu de la formation, garantissant son adéquation avec les besoins changeants du marché du travail et de la société », assure-t-il.

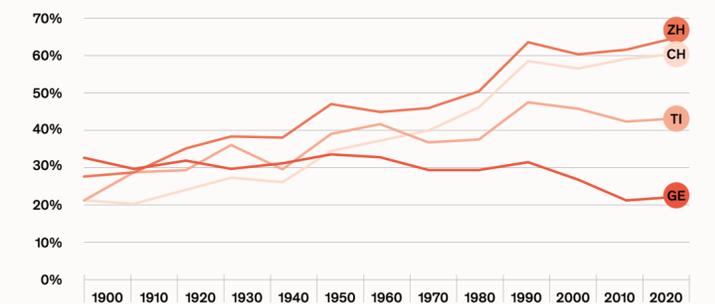
Gilles Miserez, directeur général de l'OFFPC, complète en mettant en avant l'interaction entre le système d'apprentissage suisse et le tissu économique. « En se formant, notamment en entreprise, les jeunes acquièrent des compétences qui leur permettent une intégration rapide

sur le marché de l'emploi. Ce niveau d'employabilité très élevé est la preuve que le contenu et l'encadrement de la formation sont parfaitement en phase avec les besoins des entreprises », note-t-il. Avant d'ajouter que le système vaut également pour sa richesse et sa diversité, grâce à une palette de quelque 250 métiers déployant ainsi un large choix d'orientation.

...ET POUR L'ÉCONOMIE

L'apprentissage, loin de se cantonner au rôle de tremplin pour les jeunes, revêt également une importance capitale pour l'économie. Une étude de coût/bénéfice publiée en 2019 par la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP) a examiné la situation actuelle de la formation professionnelle initiale pour les entreprises. Cette étude, impliquant environ 5700 entreprises formatrices, a démontré que la formation des apprentis était globalement rentable pour les

ÉVOLUTION DE LA PART D'APPRENTIS (15-18 ANS) DEPUIS 1900





entreprises dès lors qu'elles continuent à employer les personnes formées après leur apprentissage.

Une étude plus récente en 2023, réalisée par la Haute École de gestion (HEG), a confirmé la rentabilité d'un accompagnement vers l'apprentissage ou l'emploi pour les moins de 25 ans. Selon ces résultats, un investissement d'un franc dans le soutien à la certification d'un jeune se traduit par un retour sur investissement de 3 à 5 francs. Cette étude a porté sur les jeunes de 18 à 25 ans sans qualification, ni emploi.

Ce bénéfice est encore plus important si l'on raisonne à l'échelle de la société. En prenant en compte des économies potentielles que l'État pourrait réaliser en aides sociales, et les éventuelles rentrées fiscales encaissées, le rendement « ne serait probablement pas très loin des 10 francs par franc investi », indique l'étude dans sa conclusion.

Frank Sobczak confirme : « Encourager les jeunes à s'engager dans l'apprentissage est essentiel. Cette démarche allégerait non seulement le taux de chômage chez les jeunes, mais également les charges publiques. »

NOS PISTES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Malgré ses atouts, le système d'apprentissage genevois fait face à certains défis. Pour y répondre, François

Abbé-Decarroux indique qu'il faudrait avant tout supprimer du cadre normatif de l'Instruction publique genevoise toutes les contraintes, numerus clausus et autres biais qui limitent actuellement l'accès à l'apprentissage et, plus globalement, à la formation professionnelle. « À Genève, nous avons une loi qui permet de fixer des numerus clausus dans la formation professionnelle contrairement à la formation générale. Or, il serait plus judicieux de réduire l'accès à la formation générale tant les échecs y sont nombreux »,

« Au lieu d'avoir des numerus clausus dans la formation professionnelle, il serait plus judicieux de réduire l'accès à la formation générale tant les échecs y sont nombreux »

propose-t-il. En parallèle, l'ancien directeur de la HES-SO Genève trouverait pertinent d'agir sur l'image de l'apprentissage qui, aux yeux de nombreux parents, jeunes et enseignants, est malheureusement perçu comme une « voie par défaut ».

Un avis partagé par Joëlle Mathey de ForPro, qui évoque elle aussi l'importance de revaloriser la formation professionnelle en tant que premier choix. Elle insiste également sur la nécessité de sensibiliser

les entreprises à adopter de meilleures stratégies de recrutement d'apprentis, en s'appuyant sur des modèles novateurs.

De son côté, Frank Sobczak, président de la Cité des métiers, met l'accent sur le besoin d'une meilleure agilité du système, en suggérant par exemple d'instaurer deux rentrées annuelles. Il appelle également à une refonte du format de l'apprentissage afin de mieux répondre aux besoins du marché en constante évolution. Enfin, il est, à son sens, impératif de rehausser l'image de l'apprentissage auprès des parents et des jeunes, tout en mettant également en lumière la mobilisation croissante des entreprises et des associations à Genève, avec l'émergence de nouveaux centres de formation et de partenariats.

Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, pointe également le défi majeur de la pénurie de main-d'œuvre à Genève. Pour le relever, il est primordial d'augmenter le nombre de contrats d'apprentissage, notamment en valorisant et en promouvant cette filière auprès des entreprises, des jeunes, mais aussi de leurs parents, prescripteurs essentiels dans le choix d'une filière de formation.

PLUSIEURS SIGNES ENCOURAGEANTS

Les perspectives sont toutefois encourageantes puisque Genève a vu, en 2023, la signature de 2570 contrats

d'apprentissage en dual, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de vingt ans. En comparaison, il s'agit d'une hausse de près de 10% par rapport à 2022 (2347), et aussi par rapport aux 2355 enregistrés en 2019, année de référence, avant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les certifications. Il est toutefois intéressant de rappeler que l'OFPC ambitionnait les 2800 contrats signés pour 2023 dans sa feuille de route 2019-2023.

Le DIP explique ce résultat comme le fruit de l'engagement du tissu économique genevois, privé et public, qui a proposé l'an dernier 16% de places en plus par

« En 2023, Genève a vu la signature de 2570 contrats d'apprentissage en dual, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de vingt ans »

rapport à 2022. Ce sont ainsi près de 2000 entreprises qui forment actuellement un ou plusieurs apprentis à Genève, dont 226 se sont lancées dans la formation professionnelle pour la première fois cette année. La reprise est particulièrement sensible dans des secteurs comme la construction, les services et l'hôtellerie-restauration, la santé et le social, la nature et l'environnement.

Ce bond en avant résulte d'une synergie d'actions soutenues par les associations patronales et syndicales, avec l'appui stratégique de l'État. Mais aussi de quelques initiatives privées. À titre d'exemple, la Fondation ForPro, dédiée à la formation professionnelle, a ouvert ses portes en 2023 au cœur de l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates. Cette fondation, soutenue par la Fondation Hans Wilsdorf, en partenariat avec l'État, héberge notamment l'École d'horlogerie du canton.

La fondation privée Qualife se démarque, elle aussi, par son engagement envers les jeunes de moins de 25 ans en situation précaire, puisque sans emploi, ni formation achevée. Avec un accompagnement sur mesure, elle les aide à s'orienter, à explorer différents métiers et à renforcer leurs acquis scolaires.

Du côté des initiatives publiques, la Ville de Genève, via son Fonds d'apprentissage lancé en 2016, propose des incitations financières aux entreprises pour créer de nouvelles places d'apprentissage. Ainsi, pour chaque nouveau contrat d'apprentissage conclu, le Fonds permet aux entreprises de bénéficier de 3000 francs pour un contrat CFC.

Le Canton mise, quant à lui, sur le « Chèque label entreprise formatrice » depuis 2017. Ce dispositif soutient les entreprises en allégeant leurs tâches administratives et

en fournissant un accompagnement de qualité aux formateurs.

Enfin, le programme Go-Apprentissage est aujourd'hui déployé dans l'ensemble des 19 établissements du Cycle d'orientation du canton de Genève. Lancé en 2016, ce projet pilote genevois unique en Suisse romande est destiné autant à dynamiser la formation professionnelle qu'à faciliter la transition directe des élèves du 11^e degré vers l'apprentissage en filière duale.

Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, tire un bilan positif de cette expérience genevoise. « Dans les cycles où Go-Apprentissage était déjà présent les années précédentes, on observe qu'un quart des jeunes fréquentant ces établissements ont pris contact avec les conseillères et conseillers du dispositif. »

RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR L'APPRENTISSAGE :

- [Paroles d'experts](#)
- [Les apprentis genevois](#)
- [Micro-trottoir auprès des Genevois](#)



La pertinence stratégique de l'apprentissage pour Genève

Pourquoi Genève doit-il sérieusement repenser sa stratégie de formation ? La réponse est simple : l'alignement des compétences avec les besoins du secteur privé est un puissant moteur de compétitivité. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité pour attirer et conserver les entreprises sur notre territoire. Les cantons qui l'ont compris prospèrent en formant une main-d'œuvre qualifiée. Genève doit s'efforcer de rattraper son retard.

L'apprentissage est aussi une réponse pragmatique au chômage des jeunes, et ses résultats sont mesurables : il diminue le taux de chômage et renforce le tissu socio-économique. En établissant une collaboration étroite entre les institutions éducatives et les entreprises, nous pouvons garantir que les compétences acquises par les apprentis combinent directement les besoins du marché.

En outre, le renforcement de la main-d'œuvre par l'apprentissage n'est pas seulement un atout pour la main-d'œuvre locale ; c'est aussi un signal fort donné aux entreprises internationales que Genève est un lieu où l'expertise est valorisée et cultivée. Les sociétés cherchent des régions où les compétences avancées sont non seulement présentes, mais également en développement constant, et l'apprentissage est une voie royale pour y parvenir.

Au-delà de l'aspect économique, l'apprentissage favorise l'intégration sociale et professionnelle d'une diversité de profils. Il valorise les parcours variés, mettant en lumière l'importance des compétences techniques et pratiques qui sont essentielles à notre économie.

Enfin, dans un monde où les changements sont rapides et incessants, la flexibilité et l'adaptabilité économiques sont critiques. L'apprentissage prépare les travailleurs à répondre aux besoins changeants du marché du travail, profitant ainsi aux individus et aux entreprises qui bénéficient d'une productivité accrue et d'une plus grande fidélité des employés.

En conclusion, pour Genève, promouvoir l'apprentissage n'est pas seulement une option éducative, c'est une stratégie fondamentale pour assurer sa prospérité et son attractivité. C'est un engagement envers un avenir dynamique, ancré dans la réalité socio-économique et tourné vers l'innovation.



FRANÇOIS ABBÉ-DECARROUX
Ancien directeur général HES-SO Genève (2006-2023)



LORENZO BONOLI
Professeur à la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP)



JOËLLE MATHEY
Directrice Fondation ForPro



GILLES MISEREZ
Directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)



FRANK SOBCZAK
Directeur du Département formation de la FER Genève, et président de la Cité des métiers